

# Grimpée de la Ramaz

## Dimanche 18 AOÛT 2019



### REGLEMENT

Le comité Haute-Savoie FFC et la station de Praz de Lys-Sommand organisent la 15ème édition de la grimpeée cycliste du col de la Ramaz le dimanche 18 août entre Mieussy (salle des fêtes) et le sommet du col de la Ramaz (distance 14km) .

**Départ :** 13h30 salle des fêtes Mieussy.

**Permanence et accueil :** Dimanche 18 août de 12h à 13h15 à la salle des fêtes de Mieussy.

La remise des prix aura lieu à 15h au sommet du Col

**Renseignements et Inscriptions :**  
www.cyclisme-haute-savoie.com  
ctd@cyclisme-haute-savoie.com

- Article 1 :** L'épreuve est organisée par le comité départemental de cyclisme sous l'égide de la Fédération Française de cyclisme et de son règlement  
Chaque participant doit respecter le code de la route . La présence de signaleurs ne signifie en aucun cas que la route est réservée à l'épreuve.
- Article 2 :** Le port du casque rigide est obligatoire pour tous ainsi qu'un certificat médical de non contre indication à la pratique des activités du cyclisme en compétition datant de moins d'un an pour les non licenciés et les licenciés FFCT
- Article 3 :** Les droits d'engagement sont :
  - 10 € pour les licenciés et 12 € pour les non licenciés
  - majoration de 2€ pour les inscriptions sur place.
- Article 4 :** Les Dossards sont à retirer à la salle des fêtes de Mieussy . prévoir 4 épingles à nourrice
- Article 5 :** les concurrents doivent obligatoirement satisfaire aux pointages sur le parcours ( dossard visible et obligatoire)
- Article 6 :** Les différentes catégories récompensées sont :
  - Dames : deux catégories (moins de 35 ans et 36 ans et plus)
  - Hommes : cinq catégories ( de 17 à 29 ans, 30 à 39 ans, 40 à 49 ans, 50 à 59 ans, 60 ans et plus)
- Article 7 :** Des arbitres seront placés sur le parcours afin de constater et sanctionner toute irrégularité de course
- Article 8 :** Chaque participant doit obligatoirement être assuré en responsabilité accident
- Article 9 :** L'inscription à la grimpeée de la Ramaz implique l'acceptation du présent règlement.

### BULLETIN D'ENGAGEMENT

Nom : .....  
 Prénom : .....  
 Date de naissance : .....  
 Adresse : .....  
 Code postal : .....  
 Tél : .....  
 Club : .....

Sexe : .....  
 Ville : .....  
 E-mail : .....  
 N° de licence : .....

#### Tarifs :

Licenciés : 10€ Non licenciés : 12€

- *certificat médical de non contre indication à la pratique des activités de cyclisme en compétition de moins d'un an obligatoire pour les non licenciés + licenciés FFCT.*  
 - *Pour les mineurs, une autorisation parentale (modèle www.cyclisme-haute-savoie.com) devra être jointe au bulletin d'inscription.*

**Inscriptions sur place : majoration de 2€**  
 Règlement à l'ordre du comité Haute-Savoie FFC.

*Inscription à envoyer à :*  
 Alexandre Balaud, 379, chemin de la Pareusaz, 74370 VILLAZ  
 ctd@cyclisme-haute-savoie.com

*Je reconnais avoir pris connaissance de l'intégralité du règlement et en accepter toutes les clauses.*

Fait à ..... le .....

Signature :